

**COMMUNE DE  
GENNES**

*Nombre de Conseillers :*

*En exercice : 12*

*Présents : 9*

*Votants : 9*

*Date de convocation :*

*28/03/2025*

*Date d'affichage :*

*07/04/2025*

**DELIBERATION**

**Le trois avril deux mille vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS (à partir de la DCM n°2), Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés :**

**Membres absents :** Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

**Participait également :** Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

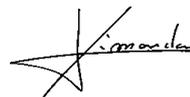
**Secrétaire de séance :** Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **250412 : Reversement du budget forêt au budget principal**

Le maire propose de procéder à un reversement du budget forêt au budget principal.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire au budget primitif forêt 2025 un reversement au budget primitif principal 2025 pour la somme de 30 000 €, en dépense de fonctionnement au compte 65822 « reversement excédent au budget principal ». La même somme sera inscrite au budget primitif 2025 « communal » en recettes de fonctionnement au compte 75821 « excédent budget annexe forêt ».

Le maire  
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
L'original est signé par les membres présents.  
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture